



COMMUNIQUE DE PRESSE **Pour diffusion immédiate**

L'Italie confirme son soutien au renforcement de l'accès équitable aux services socio-sanitaires pour les personnes en situation de handicap (PSH) au Sénégal et au Mali.

Dakar, le 20 mai 2022 : *Aujourd'hui Son Excellence M. Giovanni Umberto De Vito, Ambassadeur d'Italie au Sénégal, et Mme Argentina Matavel Piccin Directrice régionale UNFPA, ont signé l'accord pour le programme de renforcement de l'accès équitable aux services intégrés socio-sanitaires au Sénégal et au Mali. Conçu avec l'appui de l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS), le projet est financé à la hauteur de 1.967.871.000 FCFA (3.000.0000 d'Euros) pour une durée de 36 mois. A la cérémonie ont participé les représentants du Ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des Enfants (MFFGPE), du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale (MSAS) qui ont voulu exprimer l'appréciation des autorités du Sénégal pour ce nouvel accompagnement offert par l'Italie.*

L'initiative vise une meilleure autonomisation économique et un accès plus équitable, inclusif et intégré aux services socio-sanitaires de qualité pour les personnes en situation de handicap, femmes et jeunes en particulier. Les actions couvrent des domaines tels que les cadres législatifs et institutionnels nationaux ; les services sanitaires intégrés y compris ceux relatifs à la santé sexuelle et reproductive.

Parmi les principales activités, le programme va mettre en place des outils et mécanismes de suivi spécifiques en ligne avec la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) ; le renforcement du système statistique national pour la production de données et d'indicateurs relatifs au handicap ; un système de référencement des PSH vers les services socio-sanitaires de base; le soutien aux projets économiques/AGR pour les PSH et la formation du personnel sanitaire sur le diagnostic du handicap.

« La protection et la promotion des droits humains sont au centre de notre partenariat avec le Sénégal, car notre approche vise à 'ne laisser personne de côté' » a affirmé l'Ambassadeur De Vito. Ce projet aide les couches les plus vulnérables de la population pour le plein respect des droits des personnes en situation de handicap, en contribuant ainsi à leur inclusion dans la société à tous les niveaux.

L'Italie confirme sa volonté de partager avec le Sénégal et le Mali l'expertise et le savoir-faire qu'elle a développés au fil des décennies dans l'inclusion des personnes handicapées dans l'accès à la santé, à l'éducation, à la formation professionnelle et à la prévention des Violences Basées sur le Genre.

Pour plus d'informations :

Valentina BARALDI
Coordinatrice Secteur Éducation
AICS Dakar
valentina.baraldi@aics.gov.it

